



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Octroi de la gratuité une fois l'an d'une salle du Palais des Congrès à l'association « Bretagne Vivante », section « Kreiz Breizh »

DEL-2013-098

Numéro de la délibération : 2013/098

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, environnement

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 03/07/2013

Date de convocation du conseil : 27/06/2013

Date d'affichage de la convocation : 27/06/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Nelly BURLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Octroi de la gratuité une fois l'an d'une salle du Palais des Congrès à l'association « Bretagne Vivante », section « Kreiz Breizh »

Rapport de Loic BURBAN

La présente délibération formalise la mise à disposition d'une salle du Palais des Congrès dans le cadre du développement par l'association « Bretagne Vivante » section « Kreiz Breizh » de projets d'animations sur la préservation et la médiation autour des espaces naturels et plus largement de l'environnement sur le territoire de la commune.

A ce titre, la sensibilisation des Pontivyens pour mieux connaître, protéger et respecter les milieux naturels et adopter un comportement responsable d'utilisation de cette ressource est un enjeu fort.

En effet, les changements de comportements et de pratiques nécessitent un long travail préalable d'écoute, d'échange et d'informations, de formation indispensable pour faire évoluer les mentalités. Cette action de sensibilisation est un investissement pour l'avenir.

L'association « Bretagne Vivante » développe déjà sur Pontivy la sensibilisation et l'éducation à la préservation des milieux naturels au travers de sorties botaniques et de journées de sensibilisation au patrimoine « caché » comme ce fut le cas en 2012 en collaboration avec les services du patrimoine et des espaces verts, de même que ponctuellement des inventaires faune-flore comme ce fut le cas sur la « Coulée Verte ».

La ville de Pontivy, considérant que cette action rejoint les objectifs de son programme d'intervention, décide d'accompagner l'association « Bretagne Vivante » en lui octroyant la gratuité une fois l'an d'une salle au Palais des Congrès.

Cette mise à disposition est octroyée pour une durée de 3 ans à partir du mois de juillet 2013.

Nous vous proposons :

- d'approuver cette mise à disposition à titre gratuit

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**